

Deux scénarios de partage de la valeur ajoutée après la crise

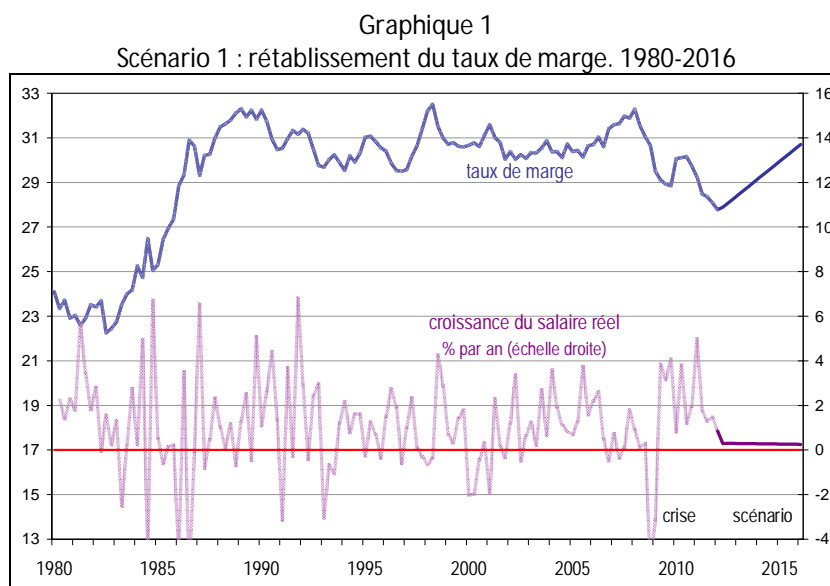
note [hussonet](#) n°47, 15 septembre 2012

La crise a dégradé le taux de marge des entreprises, parce qu'elle a fait chuter la productivité du travail, alors que la trajectoire du salaire a été relativement peu infléchi. D'où cette question : quelle pourrait être l'évolution du partage de la valeur ajoutée dans les années à venir ? Cette note propose deux scénarios polaires portant sur les quatre prochaines années (voir annexe méthodologique).

Scénario 1 : rétablissement du taux de marge

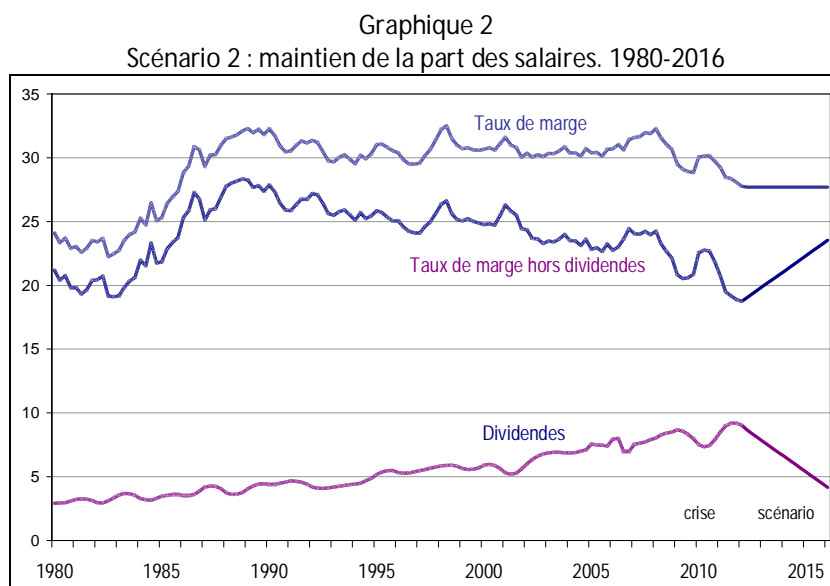
Le taux de marge des entreprises se rétablit en 4 ans : au 1er janvier 2016, il retrouve un niveau équivalent à la moyenne des 15 années (1991-2006) précédant la crise. L'ajustement se fait sur le salaire réel. On fait ici deux hypothèses : une progression des gains de productivité à 1,4 % sur les 4 ans à venir, et une stabilisation des prix relatifs de la valeur ajoutée et de la consommation.

Résultat : une quasi-stagnation du salaire réel, qui ne progresse plus que de 0,3 % contre 1,1 % sur les 15 années (1991-2006) précédant la crise.



Scénario 2 : maintien de la part des salaires

La part des salaires reste au même niveau, et il en va donc de même pour le taux de marge. Mais l'ajustement se fait sur la part des dividendes, qui redescend à son niveau du milieu des années 1990. De cette manière le taux de marge hors dividendes - ce qui est disponible pour l'investissement des entreprises - se rétablit. Le pouvoir d'achat du salaire évolue au même rythme que la productivité, au mouvement des prix relatifs près.



Ces deux scénarios n'ont évidemment qu'une valeur illustrative. Mais ils permettent de fixer deux ordres de grandeur.

Le contenu en austérité du rétablissement du profit. Pour éponger le recul du taux de marge lié à la crise, et à une relative inertie du salaire, il faut un degré d'austérité salariale élevé, proche d'un gel total qui concerne aussi les cotisations sociales, donc les ressources de la protection sociale.

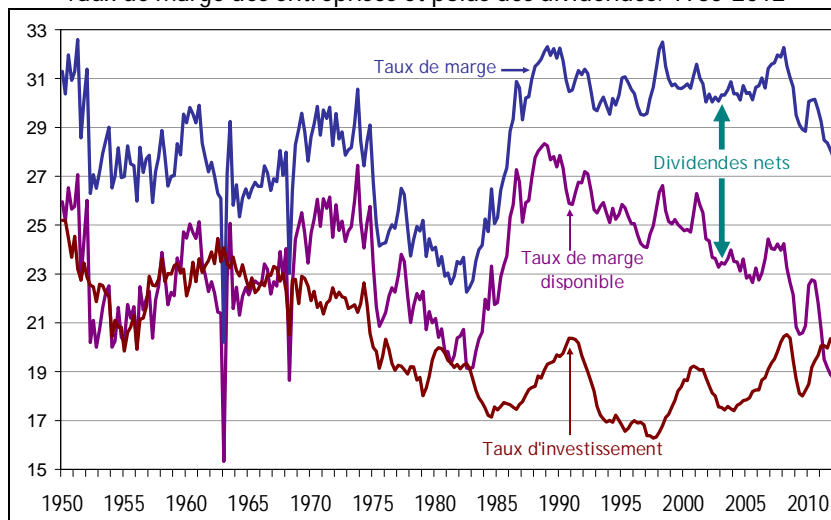
La résilience des dividendes. C'est l'un des phénomènes les plus frappants au cours de la crise : la masse des dividendes recule dans un premier temps mais ces pertes sont récupérées, et au-delà. Entre les premiers trimestres de 2007 et 2012, les dividendes nets versés auront progressé de 27,4 % contre 6,4 % pour la valeur ajoutée, et 12,5 % pour la masse salariale (graphique 3).

Graphique 3
Le partage de la valeur ajoutée dans la crise. 2007-2012

Year	Dividendes nets	Masse salariale	Valeur ajoutée	EBE
2007	100	100	100	100
2008	110	105	105	108
2009	115	104	101	95
2010	100	105	102	98
2011	125	110	105	97
2012	128	112	107	95

Le poids croissant des dividendes est une tendance du capitalisme qui ne date pas de la crise. La part du profit des entreprises françaises allant aux dividendes augmente régulièrement depuis le début des années 1990 (graphique 4). La chute brutale de la part des salaires entre 1982 et 1989 a permis un rétablissement spectaculaire du taux de marge qui s'est maintenu à ce niveau élevé jusqu'à la crise. Mais le bénéfice de ce rétablissement est allé aux actionnaires, dans une proportion augmentant régulièrement. Du coup, le taux de marge disponible (après versement des dividendes) a baissé, de manière tout aussi régulière, de telle sorte qu'il se trouve aujourd'hui au même minimum historique qu'en 1982.

Graphique 4
Taux de marge des entreprises et poids des dividendes. 1950-2012



Cet examen rétrospectif éclaire les coordonnées de la période à venir. On vérifie à nouveau ce que peut recouvrir le discours sur la compétitivité. Le blocage des salaires entre 1982 et 1989 n'a pas été consacré à améliorer la compétitivité, ni par une baisse des prix (auquel cas la part des salaires n'aurait pas dû baisser autant) ni par un effort supplémentaire d'investissement et d'innovation. On vérifie aussi la capacité de réaction des actionnaires aux aléas de la conjoncture.

Conclusion : le risque est très grand que la « sortie de crise » prenne la forme d'une austérité durable destinée en réalité à préserver la part de la valeur ajoutée des entreprises qui revient aux actionnaires. Le corollaire est qu'une autre voie est possible, mais qu'elle implique un degré élevé d'euthanasie des rentiers, comme disait Keynes.

Méthodologie

Les données proviennent des [comptes trimestriels de l'Insee](#) et portent sur les sociétés non financières. Leur valeur ajoutée se répartit entre les salaires (y compris cotisations sociales), l'excédent brut d'exploitation (EBE), et d'autres éléments (notamment des impôts).

Le taux de marge est calculé comme l'EBE en pourcentage de la valeur ajoutée. Il varie en raison inverse de la part des salaires, la part des autres éléments étant supposée fixe en projection.

La part des salaires évolue en fonction de l'évolution relative du salaire et de la productivité.

La part des dividendes dans la valeur ajoutée est calculée à partir des dividendes nets (dividendes versés - dividendes reçus).